



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



VEILLE BIMENSUELLE

NUMÉRIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE LONDRES

N° 16 – 23 août au 5 septembre 2021

## Sommaire

### Fait marquant

- Le secrétaire d'Etat au numérique annonce une réforme du régime de protection des données, aux côtés d'autres étapes de mise en œuvre de la *National Data Strategy*

### Economie numérique et régulation

- L'*Age Appropriate Design Code*, destiné à assurer la sécurité des enfants en ligne, entre en application
- Le gouvernement ouvre une consultation sur la régulation des services de vidéo à la demande
- Les entreprises de la *tech* critiquent l'absence de définition du journalisme dans l'*Online Safety Bill*

### Télécommunications et réseaux

- La Commission européenne devrait lancer sous peu une enquête sur le rachat d'*Arm* par *Nvidia*
- *Axione* investit à hauteur de 300 M£ au RU pour déployer des réseaux de fibre optique

### Données et intelligence artificielle

- Le RU souhaite mettre à jour ses lignes directrices sur les caméras de vidéo-surveillance

## Fait marquant : Le secrétaire d'Etat au numérique annonce une réforme du régime de protection des données, aux côtés d'autres étapes de mise en œuvre de la *National Data Strategy*

Oliver Dowden, secrétaire d'Etat au numérique, a [annoncé](#) le 26 août les prochaines étapes clés de la mise en œuvre de la [National Data Strategy](#), publiée en septembre 2020, avec pour ambition de faire du RU « la première économie de données au monde ». Les missions 2 (garantir un régime de données fiable et pro-croissance – *points 3 et 4 ci-dessous*) et 5 (renforcer les flux internationaux de données – *points 1 et 2*) de la stratégie sont particulièrement concernées :

- 1) Le gouvernement souhaite renforcer le commerce numérique en signant des accords d'adéquation sur les données avec six partenaires définis comme prioritaires (Etats-Unis, Australie, Colombie, Singapour, la Corée du Sud, et l'émirat de Dubaï) et quatre partenaires dits « de long terme » (Inde, Brésil, Indonésie, Kenya). Un [Mission Statement](#) ainsi qu'un [UK Adequacy Manuel](#) ont été publiés, pour définir d'une part l'approche du RU en matière de transferts internationaux de données, et d'autre part, les critères d'évaluation du niveau de normes de protection des données d'un territoire.
- 2) Un appel à candidature a été ouvert (et sera clos le 12 septembre) pour les membres du nouveau [International Data Transfers Expert Council](#) – sous-groupe du [National Data Strategy Forum](#) lancé en mai. Composé de 15 experts des milieux industriels, universitaires et de la société civile, il aura pour objectif de conseiller le gouvernement dans sa politique de renforcement des transferts internationaux de données.
- 3) La nomination d'un nouveau commissaire à l'information (responsable de l'*Information Commissioner's Office*, équivalent de la CNIL), John Edwards, actuel *Privacy Commissioner* de Nouvelle-Zélande a également été annoncée. Son mandat sera élargi par rapport au rôle initial du régulateur (protection des données personnelles): il sera chargé de trouver un équilibre entre la promotion de l'innovation et de la croissance économique et le maintien de standards élevés.
- 4) Enfin, le gouvernement a indiqué son intention de lancer une consultation à l'automne sur une réforme du régime de protection des données britanniques. Il souhaite améliorer le « RGPD britannique » (transposition du RGPD européen) pour le rendre « *plus ambitieux, favorable à la croissance et à l'innovation, tout en garantissant des normes de confidentialité fortes* ».

Si les documents officiels du gouvernement donnent pour l'instant peu de détails sur l'orientation du futur régime de protection des données, Oliver Dowden a affirmé, dans un [entretien](#) au *Telegraph*, sa volonté de diverger d'éléments clés du RGPD, en réduisant par exemple les bannières de cookies ou d'autres formes d'exigences de consentement. Décrivant les réformes à venir comme les *data dividend* du Brexit, il a déclaré que le nouveau cadre britannique sera « plus proportionné » et aidera à réduire les coûts pour les entreprises, en mettant fin à une approche *one size fits all*.

## 🌐 Economie numérique et régulation

### 1 L'Age Appropriate Design Code, destiné à assurer la sécurité des enfants en ligne, entre en application

L'[Age Appropriate Design Code](#), également appelé *The Children's Code*, code de bonnes pratiques développé par l'*information Commissioner's Office* (ICO – équivalent de la CNIL)

est devenu juridiquement contraignant le 2 septembre. Les organisations dans le champ d'application disposaient en effet de 12 mois pour assurer leur conformité à ce texte découlant de la transposition du Règlement Général sur les Données (RGPD) et entré en vigueur le 2 septembre 2020. Désormais, tous les « services d'information susceptibles d'être consultés par les enfants » au RU (comme les applications, jouets connectés, moteurs de recherche, réseaux sociaux, services de streaming, jeux en ligne, sites éducatifs, etc.) doivent respecter 15 standards, destinés à renforcer la sécurité des données personnelles des enfants en ligne. Le code exige notamment que les paramètres de confidentialité soient plus élevés par défaut pour les enfants, que la collecte et la conservation de leurs données soit minimale, que la géolocalisation soit désactivée et que les techniques dites de *nudge*, destinées à augmenter la collecte de données, soient interdites.

## 2 Le gouvernement ouvre une consultation sur la régulation des services de vidéo à la demande

Le secrétaire d'Etat au numérique, Oliver Dowden, a [annoncé](#) le 31 août l'ouverture d'un [appel à contribution](#) sur les standards applicables aux nouveaux services de vidéo à la demande (clôture le 26 octobre). Le gouvernement consulte les parties prenantes pour déterminer si ces services doivent offrir à leur public un niveau de protection contre les contenus préjudiciables identique à la télévision traditionnelle, et s'ils doivent être soumis au régulateur britannique de l'audiovisuel, l'*Ofcom* (*Office for Communications*). L'objectif est d'homogénéiser les règles applicables aux entreprises de vidéo à la demande (VoD) offrant des services similaires à la télévision traditionnelle (tels que *Netflix*, *Amazon Prime*, *Disney +*), afin de réduire les disparités du cadre réglementaire en matière de protection des audiences (limites d'âge pour certains contenus, règles contre les fausses informations, etc.). Actuellement, seul le service de VoD *BBC iPlayer* est soumis au *Broadcasting Code* et est régulé par l'*Ofcom*.

## 3 Les entreprises de la tech critiquent l'absence de définition du journalisme dans l'*Online Safety Bill*

Selon un [article](#) de *Politico*, le *Department for Digital, Culture, Media & Sport* (DCMS), en charge de l'*Online Safety Bill* - actuellement en cours d'examen au sein d'une [commission](#) dédiée du Parlement - n'a pas répondu positivement aux demandes des entreprises technologiques de définir plus précisément les « contenus journalistiques » mentionnés dans le projet de loi. En effet, ce dernier impose aux services d'hébergement de contenus et de moteur de recherche de catégorie 1 (« à haut risque et à grande portée ») un « devoir de protection des contenus journalistiques ». Il implique la mise en place de garanties permettant de prendre en compte l'importance de ces contenus dans les prises de décision des plate-formes (notamment de retrait de contenu), sous peine de sanctions (amendes ou mesures de restriction de l'activité). Ces contenus sont actuellement simplement définis dans le projet de loi comme du « contenu généré à des fins de journalisme », produit par des éditeurs d'informations ou des citoyens. Si le gouvernement a indiqué que l'*Ofcom* définira plus précisément, dans des codes de bonnes pratiques, les mesures que devront prendre les plate-formes pour identifier ce type de contenu, le groupe de défense de la liberté

d'expression, l'*Open Rights Group*, s'inquiète de l'absence d'association du Parlement à la définition du journalisme.

## 📡 Télécommunications et réseaux

### 1 La Commission européenne devrait lancer sous peu une enquête sur le rachat d'Arm par Nvidia

Selon le [Financial Times](#), l'Union européenne devrait lancer une enquête officielle sur le rachat du britannique *Arm* par le géant américain des semi-conducteurs *Nvidia*, dès que ce dernier notifiera officiellement la transaction à la Commission européenne (attendue pour la semaine du 6 septembre). Cette enquête sera la troisième lancée pour des pratiques anticoncurrentielles, après celle de la *Competition and Markets Authority* (autorité de la concurrence britannique) lancée en janvier, et de la *FTC* (autorité de la concurrence chinoise), lancée en février.

### 2 Axione investit à hauteur de 300 M£ au RU pour déployer des réseaux de fibre optique

Axione, filiale du groupe Bouygues, a [annoncé](#) le 31 août le lancement de ses activités de développement de la fibre optique au Royaume-Uni, dans le cadre d'un investissement total de 300 M£. L'entreprise, qui suit un modèle d'infrastructure neutre (location de l'accès à son réseau à des opérateurs de détail) vise les villes de taille moyenne et les zones de densité intermédiaire, où les déploiements n'ont pas encore commencé (et pour lesquelles un seul réseau est suffisant). L'entreprise souhaite déployer 100 000 lignes d'ici fin 2022 et 1 M d'ici fin 2024, avec un objectif final de 4 M de foyers couverts d'ici sept ans. Le marché britannique permet à Axione de se diversifier : 2021 représentera le pic de production pour l'opérateur, qui devrait disposer d'ici 4 ans de 6 M de lignes en France.

## 🌐 Données et intelligence artificielle

### 1 Le RU souhaite mettre à jour ses lignes directrices sur les caméras de vidéo-surveillance

Le *Home Office* (ministère de l'Intérieur) a soumis à [consultation](#) une [version amendée](#) du *Surveillance Camera Code of Practice*, qui fournit des lignes directrices sur l'utilisation appropriée des systèmes de caméras de surveillance par les autorités locales et de police. Si elle est validée, ce sera la première révision de ce code, publié en juin 2013. Les changements proposés incluent notamment de nouvelles recommandations sur les outils de reconnaissance faciale en temps réel, telles que la prise en compte des effets négatifs de ces technologies sur les minorités (erreurs d'identité), l'utilisation justifiée et proportionnée, ou

l'interdiction de stockage des données biométriques inutilisées. L'adoption de ce nouveau code pourrait révéler une des premières divergences du cadre réglementaire sur la tech entre l'UE et le R-U post-Brexit : alors que l'UE débat actuellement de l'opportunité d'interdire ou de restreindre fortement l'utilisation de l'identification biométrique à distance – y compris la reconnaissance faciale – dans le cadre du maintien de l'ordre, le RU opte pour l'édiction de lignes directrices. Par ailleurs, les groupes de protection de la vie privée au R-U souhaitent l'interdiction de ces technologies, dont la potentielle utilisation généralisée a été critiquée par l'*Information Commissioner* (équivalent de la présidence de la CNIL) dans une [publication](#) le 18 juin dernier.

#### Principales levées de fonds de start-ups britanniques entre le 23 août au 5 septembre 2021 :

- [Echion Technologies](#), *DeepTech* (matériau pour des batteries lithium-ion) : [Série A, 10 M£](#)
- [Stacker](#), *Platform* (plate-forme de création de logiciels sans code) : [Série A, 20 M\\$](#)
- [Olsam Group](#), *E-commerce* (gestion d'un portefeuille de marques Amazon) : [Série A, 165 M\\$](#)
- [Multiverse](#), *EdTech* (plate-forme de formations universitaires) : [Série B, 65 M£](#)
- [Plentific](#), *Cloud* (plate-forme de gestion de propriétés) : [Série C, 100 M\\$](#)
- [Zepz](#), *FinTech* (plate-forme de paiement internationaux) : [Série E, 292 M\\$](#)
- [Capitalise.com](#), *FinTech* (comparateur de produits de crédit) : [Venture Round, 10 M£](#)
- [Recognise Bank](#), *FinTech* (services bancaires pour PME) : [Venture Round, 14 M£](#)
- [Oddbox](#), *Delivery* (livraisons de fruits et légumes en surplus) : [Venture Round, 16 M£](#)
- [Heroes](#), *E-commerce* (gestion d'un portefeuille de marques Amazon) : [Debt Financing, 200 M\\$](#)
- [DnaNudge](#), *HealthTech* (conseils de santé basés sur l'ADN) : [Série A, 60 M\\$](#)
- [Peak](#), *Platform* (plate-forme de création d'applications IA) : [Série C, 75 M\\$](#)